Le candidat **doit fournir le matériel** indispensable pour sa prestation physique

- Pour le judo, les candidats doivent se présenter avec leur **Kimono** et leur **ceinture**
- Pour le tennis, les candidats doivent se présenter avec leur **raquette**, les balles sont fournies par le centre
- Pour la natation, les candidats doivent se présenter avec un **bonnet de bain et des lunettes**. Les candidats doivent prévoir de quoi se changer après l'épreuve (peignoir, sweet, claquettes) car les oraux se déroulent juste après l'épreuve pratique au bord du bassin. Les candidats ne sont pas autorisés à repasser aux vestiaires après leur prestation physique.

Vous recevrez vos convocations au moins 15 jours avant le début des épreuves dans votre établissement d'origine si vous êtes inscrit sous le régime du contrôle continu.
Si vous êtes inscrit en tant que candidat individuel, votre convocation sera envoyée à votre adresse personnelle saisie lors de votre inscription.